

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Budget de la sécurité sociale : sans soutien du Gouvernement, les fermetures d'officines vont s'accroître**

La Commission des comptes de la Sécurité sociale s'est réunie ce lundi matin en présence des ministres chargés de la santé et du budget. Dans son intervention, Philippe BESSET, président de la FSPF, a rappelé l'urgence d'un soutien de l'Etat aux pharmacies d'officine à la veille de l'examen du PLFSS pour 2025 :

« Les grandes lignes du prochain budget de la sécurité sociale qui sont esquissées aujourd'hui ne nous inquiètent pas moins que les années précédentes.

Le secteur de la pharmacie d'officine est en souffrance. Et à chacun des maux dont il souffre, il semble que les pouvoirs publics ne souhaitent apporter que l'exact opposé des solutions nécessaires.

Alors que se multiplient les pénuries de médicaments, faisant planer un risque permanent sur la continuité des traitements des patients, les nouvelles économies d'1,2 milliard d'euros réalisées sur les dépenses de médicaments ne pourront que tendre davantage l'approvisionnement. Chaque jour, les pharmaciens se démènent pour trouver des solutions et des alternatives aux produits en rupture et, chaque année, comme l'a relevé le Conseil d'Etat dans son étude annuelle sur la souveraineté, l'Etat s'entête dans une politique qui ne fait qu'assécher le marché français, au mépris de son propre objectif de relocalisation de la production.

Alors que se multiplient les fermetures d'officines, 300 cette année, notamment dans les villages, et comme l'ont mis en lumière une mobilisation sans précédent de notre profession lors de la grève du 30 mai dernier, les baisses de prix opérées par le CEPS contribueront, cette année, à une baisse inédite de l'excédent brut d'exploitation de nos entreprises. Les perspectives économiques de la filière, déjà fragiles après l'accord conventionnel, s'assombrissent, accroissant le risque de constitution de déserts pharmaceutiques couplés aux déserts médicaux. Et pourtant, cette année encore, l'Etat maintient sa ligne d'une santé à bas coûts, sans aucune cohérence avec son propre objectif d'amélioration de l'accès aux soins.

Alors que les officines peinent à recruter du personnel pour assurer un service de santé de proximité et remplir les nouvelles missions qui sont les leurs, les pouvoirs publics entendent réduire les aides à l'apprentissage. Elles sont pourtant essentielles à la formation d'une future génération de professionnels qui peine encore à émerger. L'insuffisance des effectifs en études médicales en partie responsable de la constitution des déserts médicaux aurait dû servir de leçon, et pourtant l'Etat prend le risque de renouveler cette expérience avec la filière officinale.

Au-delà de son appel répété à un changement de paradigme, indispensable à un système de santé de proximité efficient, la FSPF demande que soient autorisées, dans le PLFSS pour 2025, les remises sur les médicaments biosimilaires et hybrides. Elles assureront des économies intelligentes pour les comptes sociaux et une source de revenus supplémentaires au soutien de l'ensemble des pharmacies.

Elle veillera également à ce que l'Etat se donne les moyens d'honorer les engagements pris par l'avenant n° 1 à la convention nationale pharmaceutique. Les mesures économiques conclues en juin dernier par les partenaires conventionnels seront essentielles à la survie des officines de proximité, et doivent donc trouver leur pendant budgétaire dans la loi. Par ailleurs, la Direction générale de l'offre de soins doit entendre les représentants de la profession et modifier son instruction de mise en œuvre du dispositif relatif aux « territoires fragiles » afin de donner aux ARS les clefs d'une application efficace de ce dispositif.

Plus largement, la FSPF exhorte le Gouvernement à soutenir l'activité économique des petites entreprises, au nombre desquelles comptent les pharmacies. Dans un contexte d'augmentation des charges et d'incertitudes économiques, les pouvoirs publics doivent tout mettre en œuvre pour assurer le dynamisme des acteurs qui font l'essentiel du tissu économique et soutenir l'emploi en privilégiant un fléchage des mesures d'exonération des cotisations sociales vers les plus petites entreprises.

A défaut d'une réelle ambition qui se fait attendre pour l'avenir du système de santé et pour la vitalité de nos entreprises, ces mesures fortes permettront aux pharmaciens de renouer avec l'espoir d'une embellie durable pour l'ensemble du réseau officinal. »